2008-02252/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Actualités

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Bilan de mission

La ministre Line Beauchamp à Londres et à Paris

Bilan positif

Paris, le 12 février 2005 – Au terme de la mission qui l'a conduite à Londres et à Paris, la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, dresse un bilan très positif de ses échanges en matière d'investissements en culture et de ses rencontres relatives au projet de convention sur la diversité des expressions culturelles.

Investissements en culture et patrimoine

Au Royaume-Uni, la ministre Beauchamp a rencontré de nombreux représentants des secteurs privé, institutionnel et gouvernemental afin de discuter avec eux de nouvelles formes d'investissements en culture et de leurs applications concrètes, notamment, dans la construction d'équipements culturels dans le cadre de partenariats public-privé. Elle a également rencontré plusieurs acteurs importants du domaine du patrimoine, et en particulier du patrimoine religieux.

Diversité des expressions culturelles

La ministre a eu l'occasion de réaffirmer l'engagement du Québec en faveur du projet de convention sur la diversité des expressions culturelles. Ainsi, à Londres et à Paris, elle a rencontré des experts gouvernementaux et des représentants étrangers particulièrement intéressés par le dossier de la diversité des expressions culturelles afin de faire valoir le bien fondé de l'adoption d'une convention internationale à l'UNESCO.

Rappelons que le Québec soutient une convention garante du droit des États et gouvernements de soutenir les créateurs et les industries culturelles, établie sur un pied d'égalité avec les autres instruments et accords de commerce et assortie de mécanismes efficaces de suivi et de règlement des différends.

Au terme de la deuxième réunion d'experts intergouvernementaux qui s'est terminée vendredi à Paris, la ministre s'est déclarée d'un « optimisme prudent ». Constatant que des progrès avaient été accomplis, la ministre a déclaré : « il faut que les gouvernements du Canada et du Québec maintiennent un rôle de leader dans l'étape déterminante qu'il reste à franchir avant l'adoption d'une convention. »

Source :

Christiane Bolduc
Direction générale du secrétariat
et des communications
Tél. : 418 380-2363, poste 7226

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Québec

© Gouvernement du Québec, 2008